



Délégué à l'ADC, Mode d'emploi

LE ROLE DU DELEGUE ELU (source : règlement ADC)

✓ **Représenter**

- Représenter son collège et tous les élèves au sein de l'Assemblée Départementale des Collégiens

✓ **Informier, expliquer**

- Etre un relais d'information entre les élèves du collège et l'Assemblée Départementale des Collégiens
- Informer son suppléant du travail et des décisions de l'Assemblée Départementale des Collégiens et construire avec lui les projets et actions dans son collège
- Informer l'adulte référent de toutes les informations, décisions et actions de l'Assemblée Départementale des Collégiens et travailler avec lui pour informer les autres adultes du collège

✓ **Ecouter, échanger, proposer, expliquer**

✓ **Agir**

- Mettre en œuvre les projets, les décisions prises au sein de l'Assemblée Départementale des Collégiens et en particulier dans son collège
- Faire participer les collégiens aux différentes actions « faire des interviews, des enquêtes, organiser des rencontres... »

LES PERSONNES RESSOURCES QUI PEUVENT T'AIDER

✓ **Dans ton collège**

- L'autre collégien élu à l'ADC
- Les délégués suppléants
- Les délégués de classe
- L'adulte référent

✓ **Le groupe de suivi départemental**

- Contact : Aude Simermann – aude.simermann@ligue54.org – 03 83 92 56 02

QUELQUES PISTES POUR T'AIDER A MENER A BIEN CES MISSIONS.....

✓ Informer les élèves des travaux et des décisions de l'ADC

En rédigeant un compte-rendu des travaux de l'ADC que tu peux ensuite diffuser :

- Par l'intermédiaire des délégués de classe
- Par voie d'affichage
- Sur le blog ADC de ton collège (site internet de l'ADC <http://adc.ligue54.org/>)

✓ Informer les adultes du collège :

- Par l'intermédiaire de l'adulte référent
- Par l'affichage des informations en salle des professeurs
- Sur le blog ADC de ton collège (site internet de l'ADC <http://adc.ligue54.org/>)

✓ Organiser une consultation des élèves du collège, sur un sujet précis :

- Par l'intermédiaire des délégués de classe qui peuvent demander à leur professeur principal l'autorisation d'intervenir pendant l'heure de vie de classe, par exemple
- Tu peux rédiger un questionnaire, le faire reproduire (aide du secrétariat ou du CDI), le distribuer, le ramasser, le dépouiller, en communiquer les résultats
- Tu peux organiser une réunion avec les délégués de classe
- Tu peux poser une ou deux questions, grâce à une affiche, avec un délai, pour que les élèves donnent une réponse

✓ Faire des propositions :

- Tu peux, accompagné de l'adulte référent, demander un rendez-vous avec le chef d'établissement de ton collège
- Tu peux demander à être invité(e) à certains Conseil d'Administration du collège pour y faire des propositions en lien avec l'ADC

DES OUTILS POUR COMMUNIQUER AVEC LES DELEGUES DE L'ADC DES AUTRES COLLEGES

- Par le blog ADC de ton collège (site internet de l'ADC <http://adc.ligue54.org/>)
- Par les rencontres régulières organisées au niveau départemental ou territorial